



Asnières-sur-Vègre

petite cité de caractère

Bulletin municipal

.....N° 66 – Décembre 2017.....

Sommaire

AU CONSEIL MUNICIPAL

pages 2 et 3

INFOS PRATIQUES

pages 4 à 6

A ASNIÈRES

pages 7 à 9

ASNIÈRES EN PHOTOS

pages 10 et 11

VIE DES ASSOCIATIONS

pages 12 à 19

QUELQUES DATES

page 20

Publication :

Mairie d'Asnières-sur-Vègre

2, rue du Lavoir

72430 ASNIÈRES-SUR-VÈGRE

mairie.asnieressurvegre@wanadoo.fr

Directeur de publication :

Jean-Pierre BOURRELY (Maire)

Commission du Bulletin :

Raymonde MONCEAUX, Pierre

STERNBERGER, Alain DEROUINEAU

Béatrice BOURGAIN, Frédéric DUMONT,

Christelle DAVID

Site communal :

<http://www.asnieres-sur-vegre.fr>

EDITORIAL

Les membres de la commission municipale communication ont préparé à votre intention ce bulletin municipal qui a été imprimé et distribué par leurs soins.

Les travaux de raccordement à la fibre optique ont commencé en cette fin d'année, et devraient se terminer au printemps. La campagne d'élagage menée en septembre et octobre a été bien suivie, et nous devons adresser nos remerciements à tous les propriétaires et locataires qui ont participé à cette opération. La commune a également participé à l'opération pour les espaces communaux. Nous aurons également à procéder pendant cet hiver à l'élagage des tilleuls du cimetière qui ont été endommagés par les orages de l'été 2017.

Les finances de notre commune sont toujours très limitées, même si, grâce à quelques éléments exceptionnels et à des investissements très limités nous avons pu en cette année 2017 solder deux de nos emprunts.

Le SIVOS de la Vègre, ainsi que les 3 conseils municipaux, ont décidé le retour à la semaine de 4 jours. La présidente du SIVOS transmettra cette demande à l'inspection académique, pour une application à la rentrée de septembre 2018.

Les associations asniéroises ont été actives pendant cette année, et les pages de ce bulletin vous rendront compte des activités de chacune. Le programme des animations de l'année 2018 figure en pages centrales.

Nous avons lancé depuis l'été le projet de rénovation des peintures de l'église. L'Association du Patrimoine d'Asnières participera à cette étude et la fondation du patrimoine nous accompagnera également. Après l'évaluation faite par des cabinets spécialisés il nous faudra rassembler les subventions nécessaires pour rendre cette opération possible.

Grace aux nombreux bénévoles notre village développe une activité intense et diversifiée. Nous avons pu vivre au cours de ce semestre la naissance de notre petit marché du lundi soir, qui entre maintenant dans sa phase de croissance. Vous pourrez suivre sur les blogs d'Asnières le programme détaillé de présence des commerçants.

Les conseillers municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2018 pour vous et vos familles

Jean-Pierre BOURRELY

AU CONSEIL MUNICIPAL

CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC LE CAUE POUR UNE ÉTUDE EXPLORATOIRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRAIN DE JEUX EN BORDURE DE VÈGRE ET DE LA PLACE DU GUESCLIN

Le conseil municipal a pris connaissance du projet de convention proposé par le CAUE de la Sarthe, pour une mission d'accompagnement de la commune dans la définition de ses actions d'amélioration du cadre de vie, visant particulièrement l'aménagement de deux sites en bordure de la Vègre, terrain d'aire de loisirs situé route de Sablé et place du Guesclin. Le CAUE doit rendre l'étude finale dans un délai de 6 mois à compter de la signature de la convention et le coût de la participation financière pour cette étude est de 1 000 euros. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents, a donné son accord sur ce projet de convention avec le CAUE. Il est également décidé que lorsque le CAUE aura rendu son étude, une présentation du projet à la population Asniéroise sera organisée.

DESIGNATION DE REFERENTS TEMPETE SUR LA COMMUNE

L'opération dénommée « Référents tempête », initiée en 2011 et reconduite en 2014, est relancée par la Préfecture de la Sarthe, ENEDIS et l'Association des Maires et Adjoints de la Sarthe. La nomination de ces référents permet d'instaurer un lien direct entre les communes et la cellule de crise d'ENEDIS, en cas d'évènement climatique de grande ampleur. Ces référents sont informés du diagnostic du réseau électrique, des modalités de dépannage et des délais de réalimentation. Cette mission est basée sur le volontariat habituel des élus en cas de crise qui seront invités à participer à des réunions d'information d'une durée de 2 heures maximum sur les risques électriques, les réseaux électriques et la gestion de crise. Monsieur STERNBERGER accepte d'être désigné « Référent tempête » sur la commune.

TAXE D'HABITATION : Le conseil municipal est informé que, dans le cadre de la réforme de la Taxe d'habitation pour 2018, 117 nouveaux foyers seraient concernés par l'exonération (contre 28 actuellement), ce qui porterait à 88% le nombre de

foyers exonérés, pour un montant de dégrèvement de 56 744 euros pour notre commune. Il convient toutefois d'attendre afin de voir si cette réforme sera réellement appliquée.

PEINTURES DE L'EGLISE

(extraits du compte rendu du conseil municipal du 20 novembre 2017)

Une réunion a eu lieu le 16 décembre avec Mme Pauline DUCOM, Conservatrice des Monuments Historiques à la DRAC de Nantes et de Mme Anetta PALONKA-COHIN, Conservatrice Déléguée des Antiquités d'Art et objets d'Arts (Département de la Sarthe). Monsieur BERTHE, de la Fondation du patrimoine, a également participé à cette réunion à l'église. Madame DUCOM a étudié les trois devis reçus pour l'étude technique et sanitaire et 1 entreprise a été écartée par manque de précisions. Un devis-type, établi sur la base de celui proposé par Madame LEGOUX sera envoyé à deux autres entreprises pour comparaison des propositions.

Monsieur Le Maire a informé le conseil municipal que nous devrions pouvoir obtenir 80% de subventions pour financer cette étude et a informé également que l'Association du Patrimoine d'Asnières se positionne pour aider au financement de cette opération et pour participer aux études. Concernant les travaux de restauration qui suivront cette étude, nous pourrions demander à Monsieur Le Préfet une dérogation pour ne pas être limité au plafond de 80% de subventions accordées. La Fondation du Patrimoine se propose de lancer une opération de mécénat pour les travaux de restauration.

Monsieur Le Maire a précisé également qu'il conviendra de faire réaliser un état des lieux du bâtiment dans sa totalité. Une communication de ce dossier a été faite à Mr Stéphane BERN. La Fondation du patrimoine est chargée d'aider Mr Stéphane BERN dans sa sélection. Pour rappel, pour l'ensemble du pays, 14 biens sélectionnés seront totalement pris en charge et 150 biens seront aidés financièrement.

SÉANCE DU 20 OCTOBRE 2017

TAXE D'AMENAGEMENT

La communauté de communes a décidé d'instaurer à compter du 1er janvier 2018 la taxe d'aménagement communautaire avec la répartition du produit de la taxe à $\frac{3}{4}$ pour les communes et $\frac{1}{4}$ pour la Communauté de communes.

La communauté de communes fixe le taux de la taxe d'aménagement à 2 %.

Il est possible, pour chaque collectivité de fixer des exonérations facultatives.

Le Conseil Communautaire décide :

- d'exonérer les locaux d'habitation et d'hébergement financés avec un prêt aidé de l'Etat
- d'exonérer 50 % de la surface au-delà des 100 premiers m² pour les résidences principales financées à l'aide d'un prêt à taux zéro renforcé (PTZ+)
- d'exonérer les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 mètres carrés
- d'exonérer les surfaces annexes à usage de stationnement intérieur des locaux mentionnés ci-dessus ne bénéficiant pas de l'exonération totale
- d'exonérer les surfaces des locaux annexes à usage de stationnement intérieur des immeubles autres que d'habitations individuelles
- d'exonérer les abris de jardin, les pigeonniers et colombiers soumis à déclaration préalable
- d'exonérer les maisons de santé pluridisciplinaires, pour les communes maîtres d'ouvrage

SÉANCE DU 15 DECEMBRE 2017

Redevance déchets ménager.

La redevance a baissé à partir du 2^{ème} semestre 2017 de 8%.

Le bon respect des règles par les usagers permettra encore un progrès pour 2018. A compter de 2018, l'abonnement baissera également en ramenant le nombre de levées minimum de 6 à 5 par semestre.

FLEURISSEMENT

Le jury composé de Mme Vivianne Arnoult d'Auvers le Hamon, Mme Valérie Drouin d'Avoise et de Mme Sylvie Boussay de Chantenay Villedieu, est passé le **7 juillet 2017**, le classement a été effectué selon les critères habituels :

1°) maisons ou seuls les murs et les fenêtres peuvent être fleuris

2°) maisons avec jardin visible de la rue

3°) maisons isolées visibles de la voie publique

Le **23 Novembre 2017** Salle Michel Berger à Savigné l'Evêque avait lieu la cérémonie de remise des prix du Concours Départemental de Paysage et de nos Villes et Villages fleuris.



Asnières sur Vègre, dans la catégorie bâtiments publics et commerciaux, a obtenu deux prix d'encouragements du jury un pour le Manoir de la Cour et l'autre pour le bar Le Pavillon.





**La Mairie sera fermée le
vendredi 22 Décembre et le
mardi 26 Décembre 2017.**

LISTE ELECTORALE

Pour pouvoir voter, vous devez vous inscrire sur la liste électorale au plus tard le 31 décembre 2017 .

Où s'inscrire : en Mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



Une permanence spéciale sera organisée le samedi 30 décembre 2017 de 10h à 12h.

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

En application de la loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997, les jeunes **filles et garçons** sont tenus de se faire recenser **le mois où ils atteignent l'âge de 16 ans.**

SERVICE A LA PERSONNE



Besoin d'aide : Familles Rurales s'occupe de tout

- Garde d'enfants
- Ménage, repassage
- Travaux de jardinage
- Bricolage
- Aide au maintien à domicile

Vos responsables de secteur :

Carole DHABI et Sylvie HOUDOUIN

Permanences téléphoniques sur Loué

du lundi au vendredi de 9h30 à 12h au 02.43.88.23.58

Pour toutes nouvelles demandes d'aide appelez le
02.43.39.34.36

Courriel : besoindaide.sap@orange.fr



L'ADMR de Malicorne vous propose toute une gamme de services à la personne :
pour les familles, célibataires, personnes âgées, personnes en

situation de handicap.

- Entretien du logement, repassage
- Aide avant et après la maternité
- Garde d'enfants
- Aide au lever, au coucher
- Aide à la préparation des repas
- Accompagnement, promenade, courses
- Télésistance au domicile ou mobile

La Maison des services ADMR "Rives Sarthe",

10 rue du G. Leclerc - 72210 La Suze-sur-Sarthe - Tél.

: 02 43 21 03 05

Ouverture :

Lundi et Vendredi : 14h-16h30

Mardi : 9h-13h/14h-16h30

Jeudi : 9h-13h

Fermeture le mercredi

Site internet www.admr72.com



FINANCES PUBLIQUES

Nouveau : vous êtes un particulier :
Pour éviter de vous déplacer et pour vos questions simples concernant les impôts.

Savez-vous que vous pouvez contacter les finances publiques

par téléphone de 8h30 à 19h00

du lundi au vendredi

Appelez le Centre de Contact du Mans au :

0 811 700 724 *

* : 6 centimes / minute + coût de l'opérateur

- Questions courantes fiscales et foncières ;
- Ouverture et utilisation de votre compte sur impot.gouv.fr ;
- Délivrance de copie d'avis ;
- Changement d'adresse ;
- **Demande simple de délais de paiement.**



Date et salle des collectes de Sang à Sablé et Noyen / 2018

Sablé

Salle	Date	Heure
Théophile Plé	Mercredi 17 Janvier	15h - 19h
Théophile Plé	Mercredi 14 Février	15h - 19h
Théophile Plé	Mercredi 14 Mars	15h - 19h
Théophile Plé	Vendredi 13 Avril	15h - 19h
Théophile Plé	Mercredi 09 Mai	15h - 19h
Théophile Plé	Mardi 12 Juin	15h - 19h
Jean-Michel BAZIRE Madeleine-Marie	Jeudi 12 Juillet	15h - 19h
Théophile Plé	Lundi 13 Août	15h - 19h
Théophile Plé	Jeudi 06 Septembre	15h - 19h
Théophile Plé	Jeudi 11 Octobre	15h - 19h
Théophile Plé	Lundi 05 Novembre	15h - 19h
Théophile Plé	Lundi 10 Décembre	15h - 19h

Noyen

Salle Polyvalente	Lundi 05 Février	15h30 -19h
Salle Polyvalente	Lundi 14 Mai	15h30 -19h
Salle Polyvalente	Lundi 06 Août	15h30 -19h
Salle Polyvalente	Lundi 12 Novembre	15h30 -19h

LE MARCHÉ DU VILLAGE

Place du Guesclin, le lundi à partir de 17h30



C'est le lundi 17 Juillet 2017 que **Philippe Barbaud**, « **PIZZ A GOGO** », est venu s'installer Place du Guesclin avec accord de la mairie. Puis **Denise et Bernard Bouxom**, Maraîchers Bio du « **Jardin Plantagruel** » ont fait de même et sont arrivés avec fruits et légumes, sans compter sur les excellentes **Recettes de Denise**, avec préparation et dégustation sur place. Ensuite, **Konstantinos Zouzoulas** et ses excellents **Produits gastronomiques grecs** sont venus grossir l'offre sur le marché.

Maintenant, en alternance avec la « **PIZZ A GOGO** », **Virginie et Alain**, Rôtisseurs viennent vous proposer le poulet cuit ou autres produits sur commande...

La « **PIZZ A GOGO** » le lundi semaine impaire, la Rôtisserie « **Ô VI'LAIN POULBIÔ** » le lundi semaine paire.



SOLIDARITE DEPARTEMENTALE

Circonscription de la Solidarité
Départementale Sud Sarthe

Changement d'Assistante Sociale

Depuis le 1^{er} novembre 2017, Mme **Cindy CLERMIDY** remplace Mme **Sarah MARTIN**, Assistante Sociale.

Mme **CLERMIDY** a repris les permanences assurées par Mme **MARTIN** :

Permanence sur rendez-vous les mardis matins et jeudis après-midis.

Les rendez-vous sont à prendre au secrétariat à l'antenne de Sablé-sur-Sarthe au **02 43 92 47 22**



Signaler un équipement* endommagé sur la voie publique

* nos équipements Orange sont encore souvent marqués France Telecom

<https://dommages-reseaux.orange.fr/>

Les réseaux Orange sont constitués d'équipements (poteaux, câbles, armoires...) dont certains sont apparents sur la voie publique.

Le service "dommages réseaux" permet à toute personne (particulier, collectivité, entreprise) de signaler une anomalie constatée sur des équipements du réseau Orange : poteaux cassés ou penchés, câbles décrochés ou arrachés, armoires ouvertes ou détériorées... Penser à relever le numéro du poteau pour préciser votre demande.

En signalant ces anomalies, vous permettez à Orange de réparer rapidement ces installations et de maintenir ainsi la bonne qualité des services aux usagers.

Cliquez ci-dessous pour accéder à un formulaire qui vous permettra d'indiquer aisément le problème observé, de le localiser et de nous transmettre l'information afin que la situation soit traitée dans les plus brefs délais :

<https://dommages-reseaux.orange.fr/#/signalerDomage#hautDePage>



Site et Blog d'Asnières-sur-Vègre

Véritables "Tableaux d'Affichage", le Site et le Blog vous donnent toutes sortes d'informations

Le Site : <http://www.asnieres-sur-vegre.fr>

Le Blog : <http://asnieres-autrement.viabloga.com>



Aux associations asniéroises et des villages voisins :

N'hésitez pas à nous transmettre toutes infos, affiches, flyers, photos, afin d'annoncer vos manifestations à venir ou de rendre compte de vos manifestations passées.

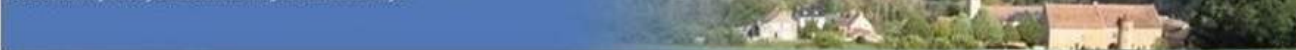
Deux adresses utiles :

Alain DEROUINEAU : a.c.derouineau@orange.fr

Pierre STERNBERGER : pierre-sternberger@orange.fr

Le blog d'Asnières-sur-Vègre

Asnières-sur-Vègre - Blog Collaboratif du village d'Asnières-sur-Vègre



L'arrivée de la fibre se prépare



Les travaux sont lancés pour la partie Avoise-Asnières et devraient être terminés en avril 2018 pour la partie branchement câbles. Dans les semaines qui suivront, la réunion publique de commercialisation sera organisée par Sarthe Numérique, avec tous les opérateurs intéressés (six à ce jour). Elle permettra à chacun de choisir un opérateur et de souscrire un abonnement. Les premières connexions devraient être réalisées à la fin du 1^{er} semestre.

Notre appel à l'élagage a été bien suivi, et la plupart des propriétaires ont procédé à l'élagage de leurs arbres. Une grande partie de l'élagage des Routes Départementales, nécessaire pour l'installation des câbles, est prise en charge par le Département.

Par ailleurs, une opération de contrôle des adresses va être lancée, car nous aurons l'obligation, lors du lancement de la fibre, que toutes les adresses de la commune aient été normalisées. Les habitants qui seraient concernés par des changements de rédaction dans leur adresse seront contactés individuellement.



**Groupement Communal de Défense contre les
Organismes Nuisibles d'Asnières-sur-Vègre**
Mairie 2, Rue du Lavoir 72430 Asnières-sur-Vègre

La campagne de lutte contre les nuisibles (Ragondins) bat son plein.

Il est rappelé aux piégeurs qu'une déclaration de piégeage doit être effectuée auprès de la Mairie afin de pouvoir percevoir la prime au ragondin piégé. Cette prime sera versée par le GDON. Un congélateur est mis à disposition pour le dépôt des animaux morts en attente d'enlèvement par le service d'équarissage. (100 kg minimum pour enlèvement).

Contact GDON en Mairie le mardi après-midi de 15h00 à 17h00.

Le Président - Gérard Morin.



Office de Tourisme du Pays de Sablé

C'était Mardi 28 Novembre 2017, au Grand Hôtel de Solesmes, que se tenait l'avant dernière Assemblée Générale de l'Office de Tourisme du Pays de Sablé avant sa dissolution. En effet la compétence "Tourisme" étant décrétée d'intérêt communautaire, la Communauté de Communes de Sablé-sur-Sarthe a décidé de créer un nouvel Office de Tourisme de Destination (OTD) des Pays Vallée de Sarthe en association avec les Communautés de Communes "Loué-Brûlon-Noyen" et "Val de Sarthe". Pour des raisons techniques de mise en place, le transfert de compétence ne pourra être effectif qu'en fin février 2018 d'où l'avant dernière AG de l'OT du Pays de Sablé... Elisabeth Mallot, Directrice de l'OT du Pays de Sablé, faisant valoir ses droits à la retraite en fin décembre 2017 était chaleureusement applaudie par l'assemblée pour ses 28 ans de direction.





Petites Cités de Caractère
de la Sarthe

1, rue de la Mariette
72000 Le Mans
02 43 75 99 25
pcc.sarthe@free.fr

www.petitescitesdecaractere.com

L'année 2017 a vu se concrétiser de nombreux projets. Les missions du réseau des Petites Cités de Caractère® s'articulent autour de trois axes : l'accompagnement des communes dans leur projet de développement à partir de leur patrimoine, la promotion et la communication de la marque touristique, et l'animation du réseau.

L'accompagnement des communes

L'action majeure du réseau est l'accompagnement des communes dans la mise en place de leur projet de sauvegarde, d'entretien, de restauration, de mise en valeur et d'animation de leur patrimoine auprès des habitants et des visiteurs. Ce soutien passe par la mobilisation d'experts du monde de l'urbanisme, de la culture, du tourisme, de l'habitat, et par le soutien financier de collectivités (travaux d'aménagement, aides aux particuliers...). Ainsi, les habitants des centres bourgs qui réalisent des travaux extérieurs (façades, menuiseries, couverture, peinture...) bénéficient des **conseils gratuits d'un architecte du patrimoine** sur plusieurs aspects : administratifs (déclaration de travaux, permis de construire, aide au montage des **demandes d'aide financière**), architecturaux et techniques (choix des couleurs, des matériaux, rencontre avec les artisans, suivi des travaux). L'architecte tient une permanence une fois par mois dans chaque commune. Pour obtenir un rendez-vous il vous suffit de contacter la mairie.

Grâce aux efforts des habitants et des municipalités, **les Petites Cités de Caractère s'embellissent** chaque année. Restauration de maisons et d'édifices, fleurissement, aménagements urbains, éclairage..., chaque chantier réalisé permet de mettre en valeur davantage le patrimoine des communes et donne à l'ensemble des centres bourgs un attrait supplémentaire, un cadre de vie agréable où il fait bon vivre. Ces efforts sont récompensés lorsque la commission régionale qui contrôle les communes tous les 5 ans, renouvelle leur homologation pour une nouvelle période de 5 ans. Cette année Saint-Calais et Montmirail ont été renouvelées.

Une marque touristique

Petites Cités de Caractère® est avant tout une marque touristique, promesse d'un patrimoine remarquable, valorisé, animé, en un mot, vivant. A l'instar des autres réseaux territoriaux, la **brochure régionale** regroupant les 40 communes des Pays de la Loire s'est parée en 2017 de la nouvelle charte graphique nationale. Elle est disponible dans tous les offices de tourisme. Le réseau sarthois des Petites Cités de Caractère® compte désormais 8 communes avec l'arrivée en 2017 de Sillé-le-Guillaume. Au niveau national ce sont maintenant 132 communes qui adhèrent à la marque Petites Cités de Caractère®. Découvrez-les sur www.petitescitesdecaractere.com.

L'animation du réseau

2017 a vu la concrétisation de la **biennale photographique** lancée en 2015, avec la mise en place de l'exposition itinérante installée en extérieur dans chacune des communes tout au long de l'année. Inaugurée le 11 mars au parc Monod au Mans, dans le cadre du festival « Les Photographiques », l'exposition a poursuivi son itinérance dans les huit Petites Cités de Caractère avant de se poser dans le jardin de l'office de tourisme de La Ferté-Bernard. En parallèle, un programme d'animations a pu être réalisé avec le concours de partenaires comme l'atelier Malicot ou le CPIE Vallée de la Sarthe et du Loir.

2017 a aussi vu se réaliser un partenariat avec le Ministère de l'Économie autour de la **Fête de la Gastronomie** dont la 7^e édition s'est déroulée les 22, 23 et 24 septembre derniers. Une quinzaine de Petites Cités de Caractère® en France ont ainsi participé à l'évènement, dont deux en Sarthe. Une belle manifestation qui permet de valoriser la gastronomie, un élément important de notre patrimoine.

L'association des Petites Cités de Caractère vous souhaite une belle et heureuse année 2018 !

Marc LESSCHAEVE, Président de l'association des Petites Cités de Caractère de la Sarthe

Crédits photos : H. Helmond, Patrick Salètes, PCC Sarthe, L. Cohin, P. Lainé.

Ça s'est passé (entre autres) depuis le 14 Juillet 2017



Juillet

Fête nationale et jeux pour enfants sous l'arbitrage de Monsieur le Maire...



Juillet / Août

Le marché se met en place et l'A2P72 fait sa soirée Barbecue dans la cour de l'ancienne école...



Fin Août

Le Comité des Fêtes organise le vide grenier

Ça s'est passé (entre autres) depuis le 14 Juillet 2017



Septembre

Le Cercle du Vieux Pont fait son Assemblée Générale et « les Demoiselles d'Asnières » ont préparé un Brunch Géant pour 212 personnes dans la cadre de la lutte contre la Mucoviscidose lors des Virades de l'Espoir au Château de Dobert



Le Marché s'agrandit pour le bonheur de tous... Des fruits et légumes bio et des produits grecs...



Un jumelage entre Akron, Ohio, USA et Asnières-sur-Vègre ? Non c'est juste que Elisabeth et Jacky ont échangé leur maison avec Martha et Steve le temps des vacances... Et celui que tout le monde attendait arriva : Le Père Noël !!!!...

LA JAVASNIERES

Les ateliers guitare et accordéon se poursuivent comme prévu à notre calendrier, les apprenants qui fréquentent ceux-ci sont satisfaits et les intervenants également. Pour l'atelier guitare l'association a fait l'acquisition d'instruments neufs afin de permettre à tout le monde de venir s'essayer à la pratique de cet instrument. Le système de prêt est la copie de ce qui se fait pour l'accordéon, chacun semble satisfait.

Quelques places sont encore disponibles sur cet atelier guitare, si vous êtes curieux de découvrir cet instrument, venez nous rencontrer, ou, plus simplement, téléphonez-nous (02 43 95 25 83)

Le 18 novembre dernier nous organisons notre Soirée Cabaret, qui, comme les précédentes a été très appréciée du public qui remplissait la salle de la Marbrerie. De très bons musiciens et chanteurs nous ont permis de découvrir ou redécouvrir des trésors de la chanson française. Tantôt sur le mode satirique, tantôt dans la poésie ou l'humour, ces 4 compères de La Rallonge ont emballé l'auditoire.



« Ouest France - 27/11/2017 »

Le public a salué debout la fin de leur représentation.

Le rendez-vous pour l'année prochaine est déjà pris, la soirée cabaret aura lieu le **17 novembre 2018**. Qu'on se le dise !...

Pour tout renseignement :

Chantal BLANCHET - Présidente :
06.67.85.32.75 - 02.43.77.43.54
et Henri VIENOT - Trésorier :
06.09.82.22.84 - 02.43.95.25.83

GENERATIONS MOUVEMENT - LES AINES RURAUX
ASSOCIATION ASNIEROISE

Et encore une année de passée ! ..., et oui, l'année 2017 fut une très bonne année, riche de nombreuses rencontres

amicales.

Les temps forts de ce deuxième trimestre :

- **Jeudi 6 juillet**, le club d'Avoise nous a accueilli pour un après-midi détente, avec un goûter amélioré.

- **Mardi 1er août**, nous recevions à notre tour nos amis du club d'Avoise, pour un pique-nique sous le préau de l'ancienne école. Ce fut un agréable moment d'échanges en toute simplicité, chacun ayant apporté son panier ; l'après-midi nous a donné l'occasion de disputer quelques parties de divers jeux de société, avant de se quitter, ravis de cet après-midi entre amis.

- **Mardi 2 octobre**, nous organisons notre repas annuel salle du Pont-Neuf, repas auquel tous les adhérents et leurs conjoints étaient présents, heureux de ce rendez-vous tant attendu.

En l'absence de Jean-Pierre Bourrély, maire d'Asnières, Raymonde Monceaux, première adjointe, représentait la municipalité, accompagnée de son mari, Jacques.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette belle journée conviviale.



- **Mardi 19 décembre**, dégustation de la bûche de Noël, agrémentée de quelques friandises, pour terminer l'année ensemble en toute convivialité.

- Les autres mois ont eu également chacun sa journée de réunion de club « ordinaire », avec jeux et pause-goûter en milieu d'après-midi. Et à chaque fois, c'est vers 18h30 que nous nous sommes quittés en nous disant « au mois prochain »

Voici maintenant le programme du premier semestre de l'année 2018 :

- **Mardi 9 janvier**, à 14h00, nous nous retrouverons pour le règlement des cotisations annuelles (13,00 € par adhérent, et 7,00€ en tant que sympathisant déjà affilié à un club fédéré. Nous jouerons ensuite à nos jeux préférés jusqu'à l'Assemblée Générale, qui se tiendra à partir de 16h30. Nous terminerons l'après-midi par la galette des rois et quelques jeux.

- **Mardi 6 février**, réunion ordinaire du club.

- **Mardi 6 mars**, réunion et dégustation des traditionnelles crêpes.

- **Mardi 3 avril**, réunion ordinaire du club.

- **Mercredi 2 mai**, réunion ordinaire (différée d'une journée, le mardi étant férié).

- **Mardi 5 juin**, réunion ordinaire du club.

- **Jeudi 5 juillet**, le club d'Asnières sera reçu à Avoise.

De beaux après-midi en perspective, pour passer un bon moment ensemble et oublier un peu la solitude.

Bonnes fêtes de fin d'année et bonne et heureuse année 2018.

Pour le bureau, le Président,
Georges BRETON

EQUIPE PAROISSIALE



Dimanche 24 Décembre 2017, la messe de Noël aura lieu à 18h30 à Parcé : il n'y aura pas de messe le matin.

Les temps de prières à Asnières auront lieu les :

Vendredi 26 Janvier, 23 Février et 23 Mars 2018 toujours à 17h30

La Messe des Rameaux, **Dimanche 25 Mars 2018** à 10h30

La Messe de Pâques, **Dimanche 1^{er} Avril 2018** à 10h30 toujours à Parcé

Temps de prières à Asnières, toujours à 17h30

Vendredi 27 Avril, 25 Mai et 22 Juin 2018



En Synode 2018 - 2019

Le diocèse du Mans commence en Janvier 2018 un Synode. C'est-à-dire que Mgr Le Saux nous demande de réfléchir sur l'avenir des paroisses :

Le Synode sera lancé fin Janvier 2018 à la fête de la Saint Julien, Patron du diocèse.

Il nous est demandé de nous réunir en petite équipe synodale de 5 ou 6 personnes pour mener à bien cette réflexion. Tout le monde est concerné, pratiquant ou non.

Pour éviter des trajets, il serait judicieux de former une équipe sur Asnières !!

Il faudrait envisager 5 réunions pendant le Carême et le Temps Pascal, c'est-à-dire entre le 1^{er} Février et le 15 Mai 2018.

Toute personne intéressée peut venir m'en parler : je suis tous les Mercredis de 15 à 18h au Relais Saint-Hilaire du Cercle du Vieux Pont, sinon me téléphoner ou mettre un mot dans ma boîte aux lettres.

Merci à tous,

Monique Berthiot

AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES DU S.I.V.O.S

L'AMICALE du SIVOS de la Vègre en route pour 2017-2018!!

L'AMICALE poursuit son soutien au financement des projets des écoles par l'organisation de trois manifestations autour de la thématique proposée par les enseignantes, "le SIVOS en musique" ponctuant l'année scolaire!



3 dates, rendez-vous ouverts à tous, dont les ventes se font au profit des projets des écoles.

Vendredi 15 décembre 2017 - Marché de Noël : ventes de réalisations faites mains et accueil du Père Noël - salle des fêtes de Poillé-sur-Vègre.

Samedi 21 avril 2018 - Marché de Printemps : ventes de plants, fleurs et légumes de 10h à 16h - Préau ancienne école d'Asnières.

Dimanche 24 juin 2018 - Fête de fin d'année et remise des diplômes de fin d'études primaires de 12h à 17h- salle des fêtes de Fontenay sur Vègre.

Des rendez-vous réguliers sont aussi proposés aux familles, les "Ateliers Bidouilles Créatives", afin de favoriser les échanges entre parents (Ateliers Parents une fois par mois) et la relation parents - enfants (2 ateliers, le premier le 20 décembre à Asnières) autour de la créativité et du plaisir de réaliser ensemble de petits bricolages.

L'AMICALE vous souhaite une excellente année 2018 !

Contact: apesivosvegre@gmail.com



Asnières Passion Photo 72

Une autre façon de voir le monde



CHER(E)S AMI(E)S ASNIEROISES ET ASNIEROIS,

En 2018, l'Association A2P72 fêtera son dixième anniversaire. 10 ans déjà ! Que de chemin parcouru au cours d'une décennie ! Chaque année, avec passion et opiniâtreté, nous avons organisé notre vie associative en créant plusieurs événements photographiques avec en point d'orgue les rencontres photographiques d'Asnières sur Vègre : « PHOT'EXPO ».

Cette manifestation a connu et connaît un succès grandissant au fil du temps. D'une exposition au format réduit les premières années, "PHOT' EXPO" a pris une ampleur en augmentation permanente par le nombre de visiteurs et par celui de ses exposants, sa renommée dépasse largement le cadre du département. Le succès de cette manifestation tient à la montée des talents de nos exposants photographes, et aussi à la qualité de nos invités d'honneur ou en invités de marque.

Ces exposants qui se plaisent à vanter et à faire la promotion de notre manifestation tant l'accueil des Asniérois et des lieux sont chaleureux et l'ambiance propice aux rencontres photographiques.

Un grand merci à vous tous.

Nous souhaitons fêter dignement ce dixième anniversaire. C'est pourquoi, nous faisons appel à vous personnellement pour nous aider à réussir la prochaine rencontre photographique qui aura lieu comme chaque année à Asnières durant les trois jours de la Pentecôte.

Cette année, en plus de la manifestation habituelle organisée autour des lieux d'exposition du centre bourg, nous souhaitons gravir plusieurs pas supplémentaires :

1. Inviter un photographe de renommée internationale, Hans SILVESTER qui nous fera admirer ses portraits d'Ethiopie,
2. Offrir au public une rétrospective de ces dix années de "PHOT'EXPO" au travers des œuvres photographiques de nos invités d'honneur et d'exception. Leurs photos seront exposées en extérieur sur support "DIBOND" ou sur toile de grandes dimensions, aux lieux stratégiques du village. En accord avec la municipalité, cette « galerie extérieure » restera installée tout l'été et visible par les touristes qui viennent visiter le village à cette époque de l'année.
3. Retracer l'histoire de la photographie et de son évolution vers le numérique, avec le concours de l'association Atelier MALICOT de SABLÉ sur SARTHE.
4. Si cela est possible, élargir la manifestation à d'autres lieux magiques alentours tels que le jardin mosaïque, le château de VERDELLES...

Pour cela nous aurons besoin de nouveaux lieux d'exposition. Nous aurons également besoin de votre coopération pour créer un parcours photographique à travers le village en installant des photos grand format jalonnant ce parcours, et implantées dans les jardins des particuliers mais visibles de l'extérieur.

Un coup de main ne sera pas de refus non plus.

Par avance, merci et à très bientôt pour fêter ensemble ces dix ans.

Contact: Michel LHÉRAULT 0625 944 979 asnierespasionphoto72@gmail.com

ASNIERES PASSION PHOTO 72

13 rue Saint Hilaire, 72430 Asnières-sur-Vègre

Tel. 0243952744 / 0625944979 /

asnierespasionphoto72@gmail.com

Association loi 1901 enregistrée à la sous-préfecture de LA FLECHE, N° W7210000093

L'édition 2017 des **J.E.P.** (journées européennes du Patrimoine) a rassemblé de nombreux visiteurs sur les différents lieux : Château de VERDELLES , jardin de MOULINVIEUX, le bourg et l'Église. Le Chœur NOTRE DAME des EAUX a magnifiquement inondé de ses chants l'église puis la salle des plaids du MANOIR de la COUR.



Les **visites guidées mensuelles** du dimanche après-midi se sont réinstallées dès le printemps et ce jour-là les amateurs ont déambulé sous le soleil. Elles sont également programmées en 2018 (le deuxième dimanche du mois et gratuite pour les asniérois !)

Madame Sita ANDRE nous a présenté son travail de fouilles au Manoir. Nous avons observé le bâtiment guidé par son œil de spécialiste et avons donc découvert de nouveaux détails, et notamment d'une cuve a grain, existant avant le MANOIR.



Hommage a été rendu à **Bernard Réquichot**, peintre, né à Asnières en 1929. Son œuvre mise en exergue en mai avec le montage diapos sur les murs du Manoir, a été complétée par la pose d'une plaque sur un mur de la cour pour honorer son œuvre en présence de sa famille et sa jeune génération

2018 s'annonce avec un programme tout aussi réjouissant et en particulier :

Samedi 9 février 20 h30 et dimanche 10 février 14h30, salle de la MARBRERIE, la troupe « Les Tréteaux de la Bluterie » (de NOYEN) jouera sa nouvelle pièce « **Panique chez les Aristos** », dont il se dit déjà le plus grand bien. A réserver dès que possible !!!

Le dimanche 18 février nous retrouverons les **CROQUEURS DE POMMES** avec **la bourse aux greffons**. Salle du Pont-Neuf **Christophe SALIN** nous fera découvrir, grâce à ses magnifiques clichés la vie et l'efficacité des insectes auxiliaires dans le verger et nos jardins (11h et 14 h30)

En partenariat avec le Manoir, plusieurs **conférences** sur *l'église et ses peintures murales* avec d'éminents spécialistes (21 avril-16 juin-13 octobre et 1 décembre) nous aideront à mieux appréhender les études et travaux en projet.

Les 2 et 3 juin, tout le village sera un grand jardin avec « **Asnières-sur-Herbe** » qui rassemblera des artistes et des amateurs passionnés d'art et de nature. De nombreuses animations sont en préparation avec un dîner sur l'herbe et une projection dans la cour du Manoir

Et pour bien démarrer tout cela, **l'assemblée générale se déroulera le samedi 13 janvier**, avec, à 14 h30, la présentation par Lucette COURT-FORTUNÉ et Marie-Thérèse LEDIER les auteures du livre "**Les doryphores ont envahi le potager**"



Depuis cet automne, de **nouvelles formations** ont vu le jour au Vill@ge Factory d'Asnières : *Dessin-peinture* avec Stéphane LE LAY (tous les samedis matin, possibilité également le lundi après-midi), *Sol vivant* avec Bruno CLEP, *Outils visuels* avec Cécile MOLINE, *atelier théâtre* avec Patrizia LE LAY (tous les mardis soir). D'autres sont en instance de démarrage pour début 2018 : *Marketing et communication* avec Marion ACDARIAN, *Santé et environnement* ainsi qu'*Atelier Bien-être* avec Pierre WALENCZAK.

Les dates seront définies avec les futur'e's participant'e's. N'hésitez pas à vous pré-inscrire sur les formulaires de notre site directement auprès des intervenant'e-s concerné-e-s. Et découvrir tout le catalogue des formations 2018...



Nous accueillons en stage depuis le mois de novembre Vincent FRICONNEAU comme médiateur numérique. Il est chargé du projet **Impression 3D** dont la communauté « *Factory L@b* » compte déjà une quinzaine de membres. La première imprimante 3D open source a été l'objet d'un montage attentionné et méticuleux !

Vous pouvez encore rejoindre cette communauté et profiter des formations prévues pour appréhender l'utilisation de cette machine, découvrir les logiciels de numérisation 3D, ainsi que tout ce qui concerne les objets connectés (avec *Arduino* et *Raspberry*).

Venez en discuter et rencontrez Vincent, il est là chaque jour de la semaine jusque mi-janvier.

L'**aide informatique et web** de Laurent ROBIN a été déplacée au 1er lundi du mois, à 18H. Sur RDV uniquement. S'inscrire directement auprès de Laurent sur notre site.

Chaque 3ème vendredi après-midi du mois, c'est « **Jelly** » chez Vill@ge Factory ! Ces **rencontres pour les pros** vous offrent de découvrir gratuitement l'espace de travail partagé et de participer à un atelier thématique. C'est l'occasion de renforcer votre réseau professionnel en élargissant ainsi vos possibilités, et peut-être y croiser de futur'e-s partenaires ou client'e-s.

La **Boîte à lire** rencontre un franc succès : deux fois par semaine Alain LE LAY recharge ses étagères. Pour de nouvelles lectures, il suffit de tirer la porte de l'ancienne cabine téléphonique et librement choisir un bouquin qui vous convient...

Chaque 2ème vendredi du mois à 19H30, la communauté du **Ciné-doc** vous propose la projection gratuite de documentaires, suivie d'un « débat-grignotage ». Après le Greenpeace Films Festival de cet été, nous découvrons durant tout l'hiver la sélection du Festival AlimenTERRE, avec comme thématique l'alimentation et l'agriculture. Discussions riches et nourrissantes assurées !

Et puisqu'on parle de nourriture, la communauté **Circuits-courts** est en court de cogitation autour de nos marchés préférés du petit marché du vieux pont (chaque lundi soir). Si vous êtes intéressé par ce sujet, rejoignez-nous pour étoffer l'offre des produits locaux proposés et imaginer un service facilitant l'approvisionnement grâce aux outils numériques.

Découvrez le site tout neuf concocté par Bernard BOUXOM et retrouvez les bonnes recettes de Denise : <http://lejardindeplantagruel.fr>.

Attention, modification au niveau des URL pour nos sites web :

- www.asnieres.village-factory.net est dédié spécifiquement aux infos du Vill@ge Factory d'Asnières-sur-Vègre.
- www.village-factory.net est maintenant réservé pour le développement du Réseau national des tiers-lieux labellisés « Village Factory ».

Très bonnes fêtes de fin d'année à tous et à toutes !!!

Isabelle Clep - Isabelle Macé
mail : contact@village-factory.net



Ne pas confondre saison 4 et..... 4 saisons

Le Cercle du Vieux Pont exerce ses activités sur 2 saisons l'automne et l'hiver mais lors de l'été dernier une manifestation s'est glissée dans le calendrier estival : La remise en marche du four à pain des années 1900. Très belle soirée qui a réuni plus de soixante personnes pour déguster le pain fait main et les pâtisseries. Tartes, flans, pain d'épices et brioches faisaient l'objet d'un concours. Tout était si bon que le jury n'a pu faire un classement, tout le monde a gagné..... Très belle soirée conviviale tout le monde était costumé à l'époque 1900. Regardez la photo.... Devinez qui se cache dans ces beaux costumes ?



Cet automne après l'assemblée générale qui s'est tenue le 24 septembre, le Relais St Hilaire a repris ses activités dès le 3 octobre pour 6 mois soit jusqu'au 26 mars 2018.

La trentaine de fidèles bénévoles a repris avec beaucoup de cœur sa place derrière le bar et anime avec chaleur le Relais St Hilaire. Les brunchs le 1^{er} dimanche du mois, la soirée halloween et celle du Beaujolais nouveau ont rassemblé de nombreux participants à chaque manifestation. Merci les bénévoles, quel beau travail....

Le calendrier des activités est le suivant :

- 15/12/2017** : Soirée repas de Noël Tchadien
- 31/12/2017** : St Sylvestre à minuit sur le pont Du Guesclin puis au relais
- 14/01/2018** : Vœux du Maire donc pas de brunch
- 27/01/2018** : Soirée contes « les contes de toutes les couleurs »
- 04/02/2018** : brunch
- 17/02/2018** : Soirée crêpes & chants
- 04/03/2018** : Brunch (dernier de la saison 4)
- 25/03/2018** : Rallye
- 26/03/2018** : Inventaire fin de la saison 4

Les membres, les bénévoles et le bureau souhaitent à l'ensemble des habitants d'Asnières de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2018.



Le 15 juillet : Jour de la Fête Nationale

Après le spectacle et les jeux pour enfants, le Comité des Fêtes a organisé le traditionnel barbecue sur la place Du Guesclin. Cette soirée estivale a attiré de nombreux visiteurs qui ont apprécié le repas, suivi la retraite aux flambeaux et admiré le feu d'artifice. Le bal populaire s'est prolongé tard dans la nuit grâce à l'animation de Méli-Mélo.



Le 27 août : Vide-greniers

Près de 150 exposants, répartis du Vieux Pont à la Marbrerie, ont fait le bonheur de nombreux visiteurs. La buvette et les saucisses-frites sont toujours très appréciées à l'ombre des tilleuls de la place de l'église.

Le 9 septembre : Participation du Comité des Fêtes aux Virades de l'Espoir

Un concours de pétanque a été organisé dans la cour du château de Dobert par l'Association des Virades de l'Espoir. Le Comité des Fêtes a assuré la buvette et la restauration sous un temps maussade. Encore merci aux bénévoles qui ont monté le barnum. Les bénéfices de cette journée ont été entièrement reversés pour la lutte contre la mucoviscidose.

Le 23 septembre : Forum des Associations

Participation du Comité des Fêtes au Forum des Associations d'Asnières présenté dans la salle de la Marbrerie.



Le 7 octobre : Soirée choucroute

Cette année, pour sa soirée dansante de l'automne, le Comité des Fêtes a choisi de faire déguster une choucroute. 60 personnes se sont régalées, puis ont dansé sous la musique endiablée de Méli-Mélo.

Le 31 octobre : Halloween

La chasse aux bonbons a réuni une quarantaine d'enfants avec leurs parents dans les rues du village. Le défilé a été suivi d'un apéritif offert par le Comité des Fêtes. Les enfants sont repartis avec leur précieuse récolte.



Le 17 décembre : L'arrivée du père Noël

Le Père Noël est arrivé en calèche tirée par le poney César. Les petits et les grands étaient impatients de le voir. Le Père Noël a distribué des bonbons aux enfants. Ensuite, il est allé se réchauffer au Relais Saint Hilaire avec un chocolat chaud et des brioches. Puis, il a remis le colis aux anciens.



Calendrier du 1er semestre 2018 :

- Samedi 20 janvier 2018 : AG du Comité des Fêtes, verre de l'amitié et galette des rois
- Samedi 14 avril 2018: Soirée Carnaval
- Samedi 23 juin 2018 : Concours de pétanque, fête de la Musique, feux de la St Jean et soirée barbecue

Cette année 2017, le beau temps a participé à la réussite de ces fêtes. Que toute l'équipe du Comité des Fêtes soit encore remerciée pour son dynamisme et sa bonne humeur !

[Les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2018](#)

(extraits du compte rendu du conseil d'école du 9 novembre 2017)

EFFECTIFS 2017-2018

Niveau	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
effectif	2	8	10	7	9	9	12	15	7
Total par classe	20			16		21		22	

Effectif total : 77

PRÉVISIONS EFFECTIFS 2018-2019

Niveau	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
effectif	7	8	10	7	9	9	12	15

Effectif total : 77

L'effectif prévisionnel pour la rentrée 2018-2019 est au-dessus du seuil de fermeture (73).

PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETÉ (PPMS).

L'exercice d'intrusion (confinement) a été réalisé avant les vacances à l'école de Fontenay. Les élèves ont été plus attentifs que l'an dernier avec un temps de silence plus long. Cet exercice est présenté sous forme de jeu.

BILAN FINANCIER DES COOPÉRATIVES.

Les bilans financiers des deux coopératives sont présentés, ils seront envoyés à chaque famille. Cette lecture est appréciée par les élus et parents d'élèves qui comprennent mieux les dépenses que représentent les différentes sorties, ou pour le matériel pédagogique et les recettes des différentes actions. Nous avons fait une demande de fusion des coopératives, nous attendons une réponse de l'OCCE.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- **Marché de printemps : le samedi 21 avril** à l'ancienne école d'Asnières.
- **Fête des écoles : dimanche 24 Juin** à Fontenay.
- **Pique-nique** : tous les élèves du SIVOS se retrouveront pour pique-niquer le **jeudi 5 juillet** à Poillé, pour une rencontre sportive « **Olympiades du SIVOS** ».

RYTHMES SCOLAIRES 2018-2019 :

L'ensemble des membres du conseil d'école déplore l'absence de cadrage national sur cette question.

Les enseignantes ont des avis partagés en fonction de l'âge des enfants.

Pour les plus petits jusqu'au CP, la semaine de quatre jours serait la plus adaptée, ainsi, les enfants seraient moins fatigués et plus concentrés en classe. Pour les plus grands, les cinq matinées et les après-midis plus courtes seraient plus adaptées. L'école le samedi matin permettrait une coupure dans la semaine et d'éviter la rupture de deux jours consécutifs sans école (inquiétude quant à 3 journées sans école dans le suivi des apprentissages pour une enseignante)

Est aussi évoquée la question de l'harmonisation des rythmes scolaires dans l'ensemble des écoles du secteur afin d'éviter des départs de familles.

Le conseil d'école, réuni le 12 décembre, a décidé de revenir à la semaine de 4 jours.

*Les membres de la Commission Communication –
Bulletin Municipal et l'ensemble des Conseillers municipaux
vous souhaitent de*





Soncrisation associative
Tél : 02 43 92 72 11
@ : patrick.devincq@wanadoo.fr

**L'association Fusion du Son
organise
une soirée disques Vinyles
le samedi 7 avril 2018
à la Salle de la Marbrerie**



Samedi 14 avril



**Bal costumé - Carnaval
du Comité des Fêtes
à la Salle de la Marbrerie**



Jean-Pierre BOURRELY Maire
et le Conseil Municipal d'Asnières sur Vègre
seraient très honorés de votre présence lors de
la cérémonie des vœux
qui se déroulera le Dimanche 14 Janvier 2018
à partir de 11h à la Salle de la Marbrerie



2 et 3 Juin 2018



Asnières sur Herbe

**MARCHE DE
PRINTEMPS DU
SIVOS**

Samedi 21 Avril 2018
à l'école
d'Asnières sur Vègre



19, 20 et 21 Mai 2018

Exposition photos

PHOT' EXPO ASNIÈRES

A2P 72

**ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES
ASSOCIATIONS**



09 Janvier 2018: Génération Mouvement
13 Janvier 2018 : Association du Patrimoine
13 Janvier 2018 : La Javasnieres
20 Janvier 2018 : Comité des Fêtes
21 Janvier 2018: A2P72

MAIRIE : 2 rue du Lavoir, 72430 Asnières-sur-Vègre. Tel. : 02.43.95.30.07 / Fax : 02.43.92.41.38

Mail : mairie.asnieressurvegre@wanadoo.fr - Site : www.asnieres-sur-vegre.fr

Ouverture du secrétariat : le mardi de 9h -12h, jeudi de 14h - 16h30 et vendredi de 14h - 16h30

Permanences des élus

Mardi 16h - 19h (P.STERNBERGER) Jeudi 14h - 17 h (R.MONCEAUX) Vendredi 14h - 17h30 (J-P.BOURRELY)